

Attention !

Au feu rouge clignotant,

**je m'arrête
immédiatement.**



**Feu rouge
clignotant =
arrêt
obligatoire**

Pour votre sécurité, apprenez la signalisation du tramway.



Feu rouge clignotant automobilistes : arrêt obligatoire.

Présent à certaines intersections, notamment aux giratoires, ce feu signale le passage imminent d'une ou plusieurs rames. Lorsqu'il clignote, arrêt obligatoire ; redémarrage une fois le feu éteint.



Feu rouge clignotant piétons : interdiction de traverser la plateforme.

Ce feu est placé dans certaines zones et gère les traversées piétonnes de la plateforme. Lorsqu'il est rouge, il annonce l'arrivée imminente de rames dans les deux sens et l'interdiction absolue de traverser la plateforme.



Attention, traversée d'une voie de tramway.

Situé aux intersections avec la voie du tramway, ce panneau est souvent accompagné d'un feu de signalisation et rappelle que le tramway est prioritaire.



Attention, passage d'une voie de tramway.

Vous approchez d'une voie de tramway. Soyez vigilant et ralentissez.



Voie réservée au tramway, interdiction d'y circuler ou d'y stationner.

Pour plus d'infos, demandez notre dépliant sécurité.

Mission Tramway : **05 56 99 88 56**

Esplanade Charles de Gaulle - 33076 Bordeaux cedex

Dans tous les cas,
souvenez vous :

**le tramway
est toujours
prioritaire.**

COMMUNAUTÉ
URBAINE DE BORDEAUX
LACUB